

Chers bucheriens,

Un grand merci pour le temps que Jérémy Lombard a consacré bénévolement à l'initiation aux premiers gestes de secours et à l'utilisation du défibrillateur qui a eu lieu le samedi 26 septembre.

C'est une initiative très utile et enrichissante, qui peut permettre à chacun d'être mieux préparé en cas d'urgence.

Si d'autres personnes sont intéressées pour participer à une nouvelle initiation, n'hésitez pas à m'en faire part afin que nous puissions envisager de renouveler cette expérience.



Dates à retenir :

☐ mercredi 11 novembre 2026 à 10h45 : **Commémoration du 11 novembre 1918**



Venez nombreux parents et enfants nous accompagner et chanter la Marseillaise.

10 h 45 : RDV sur la place de l'église (covoiturage pour se rendre au cimetière Anglais)

11 h : Dépôt de gerbe au cimetière anglais, suivi du Dépôt de gerbe au monument aux morts

La cérémonie sera suivie du verre de la convivialité

☐ **Dimanche 15 novembre :** **Bourse aux jouets** à la salle polyvalente de Bouchoir de 9h à 18h organisée par l'association des parents d'élèves « Les enfants d'abord » du RPI Bouchoir-Le Quesnel

☐ **Dimanche 20 décembre à 09h45 :** **Temps fort de Noël** Rendez-vous à la salle polyvalente ! Nous vous invitons à nous retrouver pour partager un agréable moment de fête et de convivialité !

Au programme :

- Un spectacle pour petits et grands
- La venue tant attendue du Père Noël
- La distribution des cadeaux aux Enfants et aux Aînés
- Un verre de l'amitié offert pour prolonger ce moment ensemble.



(Attention, la présence des bénéficiaires est indispensable pour recevoir leur cadeau)

Nous espérons vous voir nombreux pour partager ensemble la magie de Noël et un beau moment de convivialité !

Diverses informations :

- Nous vous informons que 47 foyers fiscaux de Bouchoir ne sont pas à jour, selon les statistiques du service des finances publiques. Il est demandé à chaque habitant de vérifier le détail de son ou de ses biens immobiliers sur le site officiel impots.gouv.fr, dans la rubrique « Gérer mes biens immobiliers », afin de s'assurer que les informations déclarées sont exactes et à jour. Certains éléments de confort jugés essentiels sont actuellement absents dans certains locaux : raccordement à l'eau, à l'électricité, présence à minima d'un WC, d'un lavabo, d'une douche et présence de chauffage.

- Notre commune compte de plus en plus de chats. Pour limiter leur prolifération et éviter les disparitions, nous faisons appel à tous les propriétaires.

Deux gestes simples :

- Faire **stériliser** son chat pour éviter les portées non désirées.

- Faire **identifier** son chat par puce électronique ou tatouage pour le retrouver plus facilement s'il se perd.

Chacun peut agir à son niveau ! Merci à tous pour votre mobilisation et votre engagement pour le bien-être des chats et la qualité de vie dans notre commune et de ses habitants.

BUDGET PARTICIPATIF DU DÉPARTEMENT 2026 - 2027

CITOYENNETÉ & SOLIDARITÉ

Lancez-vous et rejoignez les 122 projets déjà réalisés ! Dépôt des projets du 5 octobre au 30 novembre 2026

Le budget participatif, c'est quoi ?
Il permet aux Sommiens de proposer des projets d'intérêt général et de les soumettre aux votes des habitants de la Somme. La 4^e édition consacre une enveloppe de **800 000 €**, pour la réalisation des projets retenus. Le budget participatif 2026-2027 doit permettre de favoriser la citoyenneté et les solidarités, notamment la lutte contre l'isolement, le soutien aux plus fragiles, la solidarité en milieu rural, la solidarité intergénérationnelle, etc.

Qui peut participer ?
→ Tous les habitants de la Somme âgés de plus de 10 ans.
→ Toute entité à but non lucratif ayant une activité dans la Somme (association, collectivité, etc.).

Comment déposer un projet ?
Sur la plateforme jeparticipe.somme.fr avant le 30 novembre 2026.

Quel montant pour un projet ?
Le coût de chaque projet doit être compris entre 1 000 et 40 000 €.

Participation Citoyenne

+ d'infos sur : jeparticipe.somme.fr

▪ **RAPPEL pour la sortie de vos sacs bleus et jaunes : NE PLUS LES SORTIR LA VEILLE (vent, pluie, chat...), les mettre avant 9h le mercredi matin du passage. Merci de votre aide et de votre compréhension.**

• Comme chaque année, la campagne de betteraves a démarré. Les camions traversent le village. Un numéro est inscrit au dos du poids lourd. S'ils roulent trop vite ou abîment quoi que ce soit, vous pouvez me communiquer le numéro.

▪ **Rappel :** Stationnement des voitures sur les **trottoirs de toute la commune côté pair** : Le stationnement sur trottoir est classé très gênant (passible d'une **contravention de 135 €**) depuis le décret 2015-808 du 2 juillet 2015 dont l'objet est l'adaptation des règles de circulation routière en vue de sécuriser et de favoriser le cheminement des piétons (voir R417-11 du code de la route).

L'arrêté du 15 janvier 2007, relatif à l'accessibilité de la voirie, impose un cheminement libre de tout obstacle de **1,40 m minimum**.

▪ **Et toujours : Il est très désagréable de marcher sur des crottes de chien. Des sacs pour les propriétaires d'animaux sont à disposition sur différents points de la commune.**

▪



▪ **GREEN HOME SOLUTIONS** est une société spécialisée dans les solutions d'énergies renouvelables et d'amélioration de la performance énergétique de l'habitat.

Dans le cadre d'une action d'information et de sensibilisation auprès des particuliers, ils vous accompagnent dans la réalisation de bilans de consommation énergétique personnalisés, avec pour objectif de vous expliquer les dispositifs d'aides existants (aides de l'État, dispositifs EDF, primes et accompagnements en vigueur) vous permettant de réduire durablement votre consommation énergétique.

Leurs équipes interviendront en porte-à-porte, exclusivement à des fins d'information et de conseil, sur la période suivante du 5 Octobre au 13 Novembre 2026, Horaires : de 14h00 à 19h00.

Pour information, leurs équipes se déplaceront sur la commune avec 4 véhicules : une Citroën C3 blanche, immatriculée FB-103-QX / Une Skoda Octavia grise, immatriculée GZ-375-SY / Une Citroën C3 Blanche, immatriculée FG-652-DM et une autre immatriculée FM-048-SG.

Nous invitons vivement les nouveaux habitants à se faire connaître en mairie.

Pour les jeunes de 16 ans, n'oubliez pas votre recensement, indispensable pour toutes les inscriptions.

Pensez à consulter le site internet "<http://mairie-bouchoir.fr/>", mis à jour régulièrement.

La mairie peut être fermée certains jours, c'est affiché sur le panneau à l'extérieur ou sur le site ci-dessus.

Magali Crappier, Madame le Maire et son équipe municipale :
06.86.82.50.16 ou mairie.bouchoir@orange.fr

« Le respect, le bon sens et la bienveillance sont les fondations du bien vivre ensemble. N'oublions jamais que notre liberté s'arrête là où commence celle des autres, et qu'un peu d'attention envers nos voisins peut faire toute la différence. »

Bel Automne à tous !



IPNS-Ne pas jeter sur la voie publique